

## INFOLETTRE

À l'approche des élections qui se tiendront dans l'ensemble du Canada, de nombreux enjeux doivent être pris en considération au moment de voter :

- les régimes de retraite;
- le logement;
- le transport en commun;
- les soins dentaires;
- les soins de santé;
- les intervenants auprès des aînés (dans certaines provinces seulement);
- le dépistage gratuit du cancer de la prostate.

Selon le récent bulletin d'information de la Fédération nationale des retraités, certains enjeux fondamentaux pour les personnes âgées exigent une intervention immédiate. Voici les points saillants de ce bulletin d'information. Pour de plus amples renseignements, visitez le site <https://nationalpensionersfederation.ca/>.

- Il est primordial d'adopter une convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées, et de promouvoir la nouvelle Coalition canadienne anti-âgisme (pour plus de détails, visitez le site <https://ccaageism.ca/>).
- Il est nécessaire de cesser toute action en matière de soins de santé privés.
- L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a été créé en 1997. Depuis, plus de 400 milliards de dollars ont été ajoutés à la valeur du fonds uniquement par le biais du rendement des investissements.
- La *Loi sur la stratégie nationale sur le logement* du Canada reconnaît le logement comme un « droit fondamental de la personne » (pour plus de détails, consultez le budget 2024 du gouvernement du Canada).
- Il est essentiel d'adopter le projet de loi C-64, la *Loi concernant l'assurance médicaments*. La solution dépend de votre soutien au Sénat pour l'adoption définitive.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux annoncent des modifications au Régime de pensions du Canada :
  - le doublement de la prestation de décès pour certains cotisants;
  - l'instauration d'une allocation partielle pour enfants qui étudient à temps partiel;
  - l'élargissement de l'admissibilité aux prestations d'enfant de cotisant invalide;
  - la fin des pensions de survivant pour les couples légalement séparés.

Alors que cette nouvelle section des travailleuses et travailleurs retraités de la section locale 2002 prend son envol, je vous rappelle, en tant que représentante de la région du Pacifique, que vous avez peut-être pris votre retraite, mais que vous êtes encore au combat.

Nous sommes ouverts à tout commentaire de la part de nos membres et vous encourageons à être actifs au sein de vos communautés respectives.

En toute solidarité,

Suzanne Fairley